Pouhons et fontaines de Spa : une clarification bienvenue… grâce au travail de fond de Spa Patrimoine

Le Conseil communal a adopté une convention clarifiant les responsabilités entre la Ville et Spa Monopole concernant l'entretien des pouhons et fontaines spadois. Cette convention interprétative fixe noir sur blanc qui fait quoi, entre la Ville et l'entreprise minéralière.
Mais ce pas en avant n'aurait probablement pas eu lieu sans le travail minutieux et la volonté de l'asbl Spa Patrimoine, qui alerte depuis longtemps sur l'état de dégradation de nos pouhons et fontaines historiques. L'association a récemment mené une analyse approfondie de la situation, remise au Collège en novembre 2024, soulignant les manquements dans l'entretien et la mise à disposition des eaux au public.
Pouhon Pierre-le-Grand fermé, Géronstère non potable, Condé dans un état critique : c'est bien ce rapport précis, étayé, et appuyé sur le terrain qui a sensibilisé les autorités à enfin avancer sur le dossier.
Notre groupe salue ce travail de veille citoyenne exemplaire.
(Laurence Minsart)

Source de Barisart : relouer sans isoler ? Une mauvaise idée

La majorité a proposé de relancer l'appel à candidature pour la mise en location de la Source de Barisart. Une première tentative en février n'a attiré qu'une seule offre à laquelle le Collège n'a pas donné suite.
Et pour cause ! Il est non seulement très difficile aujourd'hui de monter un projet HoReCa mais de plus, ce bâtiment est une vraie passoire énergétique.
D'ailleurs, aucun travail de rénovation n'est prévu à ce jour. A terme, le simple vitrage sera remplacé mais rien n'est encore planifié. A peine quelques menus travaux ont-ils été effectués à l'intérieur.
Mieux encore, le PEB, indispensable avant toute mise en location, n'a pas encore été établi. Dans ces conditions, comment espérer attirer plusieurs candidats ?

L'isolation des bâtiments publics est une priorité pour Alternative-plus. La Ville doit montrer l'exemple. C'est un choix à la fois cohérent, économique et écologique basé sur notre responsabilité d'exemplarité envers les citoyens.
Notre point de vue est que la Source de Barisart ne pourra être mise en location qu'après l'exécution de travaux d'isolation et l'établissement en bonne et due forme du PEB.
(Anne César-Kaye)

Brèves :

Claire Girout a interpellé le Collège au sujet du skate-park, toujours dans un état préoccupant alors que 15 000 € de budget participatif ont été affectés depuis 2023 à sa rénovation. Le Centre Warfaaz s'est engagé à financer les nouveaux modules, mais la Ville doit d'abord restaurer le revêtement de sol.

Le Pierrot du rond-point Pompea fait piètre figure, sans mains et sans jets d'eau. **Laurence Minsart** a demandé au Collège que la nouvelle convention conclue avec Spa Monopole au sujet de l'entretien des pouhons et des fontaines comprenne l'entretien de ce Pierrot, ce qui a été refusé.

La sécurité aux abords de la piscine pose problème : l'éclairage reste insuffisant, les places de stationnement sont perpendiculaires à la voirie, ce qui limite fortement la visibilité lors des manœuvres, et la vitesse excessive des véhicules dans cette zone demeure un réel problème ; tous ces facteurs rendent le site particulièrement accidentogène et préoccupant en matière de sécurité, a fait remarquer **Claude Brouet** en Conseil communal, à la suite d'un accident sur le site. Réponse : un effet de portes est prévu dans l'aménagement futur vers la Fraineuse (c'est-à-dire : pas pour tout de suite…).

Collecte des déchets et taxe égouts : Alternative-plus avait raison ! Les personnes en situation de handicap doivent bel et bien bénéficier des mêmes droits que les ressortissants du CPAS. (Remarque : les Spadois paient leur taxe poubelle plus cher que ce qui est préconisé par la Région wallonne…) **(Arnaud Fagard)**

Arnaud Fagard a déposé un point complémentaire pour évaluer la faisabilité d'un service de voitures partagées à la gare, dans le but de favoriser une mobilité plus intelligente, plus équitable et plus durable. Accepté.

Ed. resp. : Fabienne Dorval,116 rue de l'Eglise 4900 SPA - Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé sur du papier certifié FSC - Imprimé électoral

L'ALTERNATIVE

Jeunes Alternative + Avec et pour les jeunes

Le journal d'Alternative-plus, le groupe d'opposition politique spadois

Source de Groesbeeck

Pouhons et fontaines : une avancée grâce à Spa Patrimoine

Page 4

Le Conseil communal clarifie enfin les rôles entre la Ville et Spa Monopole pour l'entretien des pouhons et des fontaines.
Mais c'est surtout grâce au travail rigoureux de Spa Patrimoine asbl, qui a tiré la sonnette d'alarme, que ce dossier a bougé.
Un bel exemple de vigilance citoyenne au service du patrimoine.

Claude Brouet

a quitté la séance du Conseil communal de mai. Ce geste fort marque notre profond désaccord avec le nouveau règlement du Conseil communal.

Page 2

Assemblée citoyenne

La majorité MR - Les Engagés - PS a refusé de travailler en commun avec Alternative-plus sur un nouveau règlement d'assemblée citoyenne.

Page 2

Brèves

Skate-park, Pierrot manchot du rond-point Pompea, sécurité aux abords de la piscine, voitures partagées à la gare, taxe déchets et égouts, ...

On vous dit tout en page 4

CPAS : Un projet mal ficelé à plus de 13 millions d'euros

La gestion du projet de nouveau bâtiment du CPAS pose question : retards, décisions sans budget valide, avis défavorables ignorés... Un projet lancé sans vision claire, qui met en péril un subside et fait peser un risque réel sur les finances communales.

Page 3

Charte de transparence des mandataires : la majorité dit non

Page 2

30 000 € pour un rallye

Peu de bénéfices pour les commerçants, des nuisances pour les habitants et une convention floue.

Page 3

Lac de Warfaaz : une gestion qui interroge

Alternative-plus dénonce l'inaction prolongée de la majorité communale MR - Les Engagés - PS, responsable d'un entretien défaillant, de décisions tardives et d'un coût déjà élevé de 720 000 €… sans aucun chantier lancé.

Page 2

Décanteur du lac de Warfaaz

Source de Barisart Relouer après avoir isolé !

Page 4

Source de Barisart

La Ville relance l'appel pour louer la Source de Barisart, sans rénovation énergétique ni PEB.
Alternative-plus alerte : pas de mise en location sans isolation.
La performance énergétique des bâtiments communaux doit être une priorité, pas une option.

Une assemblée citoyenne oui, mais pas n'importe comment

Alternative-plus a proposé à la majorité MR - Les Engagés - PS de former un groupe de travail pour réadapter le règlement de l'assemblée citoyenne. La majorité a refusé.

Le règlement présenté par la majorité en Conseil communal le 22 mai présente de nombreux défauts et manquements. Voici les propositions que nous avons émises en Conseil pour créer un véritable organe citoyen de co-construction.

D'abord, les critères d'âge et de genre ne suffisent pas pour une représentativité optimale : le critère socio-culturel est aussi à prendre en considération, et le tirage au sort des citoyens devrait donc s'effectuer en plus par quartiers. Ensuite, intégrer des élus au sein d'une assemblée citoyenne n'est pas souhaitable car ils risquent d'influencer les propositions.

D'autre part, c'est à un modérateur externe qu'il revient d'organiser et d'animer les réunions de l'assemblée citoyenne et non à un membre citoyen de l'assemblée : quelle serait sa garantie de neutralité ? Aussi, le règlement prévoit une réunion au minimum tous les trois mois ; c'est beaucoup trop peu si on veut mener à bien une proposition de projet de manière idéale ; les membres eux-mêmes finiraient par lâcher prise, par manque d'intérêt, comme cela s'est déjà constaté lors du précédent conseil de la Participation citoyenne. Enfin, une plateforme numérique doit être installée pour une publicité maximale. Et c'est au Conseil communal et non au Collège de décider de mettre en œuvre le projet présenté par l'assemblée citoyenne ou de le refuser, en justifiant publiquement sa décision.

Alternative-plus a proposé au Conseil communal de reporter ce point à une prochaine séance et de former un groupe de travail commun majorité-opposition pour intégrer les critères précités dans un nouveau règlement, ceci afin de mettre sur pied une assemblée citoyenne viable et efficace immédiatement. La majorité a refusé cette coopération. C'est regrettable car le précédent conseil consultatif de la Participation citoyenne a laissé un goût amer à plusieurs participants, leur nombre aux réunions n'ayant d'ailleurs cessé de décroître au fil du temps ; en cause, d'après leurs témoignages : la trop grande politisation de ce conseil et l'absence de réalisations concrètes, à part le budget participatif, et de bilan final. **(Fabienne Dorval, Anne César-Kaye, Claire Girout,** sur un dossier de **Luc Moens)**

Bâtiments du CPAS : un projet mal engagé, un budget déjà débordé

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour le CPAS et d'un second pour des associations refait surface, une fois de plus, au Conseil communal… accusant un manque de vision globale.

Depuis 2013, trois versions du projet ont été lancées… puis abandonnées. Montant des études engagées pour rien : près de 70 000 €. Lors du dernier Conseil, un supplément de 15 700 € a été soumis pour coordonner les entreprises travaillant sur le bâtiment et ses abords. Problème : aucun budget valable n'était prévu. Cette dépense a été engagée sans attendre l'approbation de l'autorité de tutelle, malgré l'avis défavorable de l'administration communale, au nom de l'urgence, alors qu'il s'agit en réalité d'un manque de prévoyance.

La Direction des bâtiments du Service Public de Wallonie (SPW) a émis des réserves, notamment sur les délais. Pour obtenir un subside de 1 230 500 €, certains travaux doivent impérativement être terminés avant le 31 mars 2026. Or, le chantier a déjà accusé un retard dès le démarrage, mettant ce financement en danger. En parallèle, l'administration tire la sonnette d'alarme sur la trésorerie de la Ville. Le coût actuel du projet s'élève à 13 159 334 €. Et pourtant, plusieurs postes essentiels ne sont pas encore inclus dans ce budget : la démolition de l'aile Collinet, l'aménagement de l'espace polyvalent pour les Francofolies et un parking, la construction du bâtiment de RécréaSpa, la rénovation de la chapelle Saint-Charles, une passerelle piétonne, un potager communautaire, une aire de jeux pour chiens, et même… l'ameublement du futur bâtiment.

Face à une telle accumulation de décisions mal préparées, de risques financiers et de dérives budgétaires, nous avons voté contre. **Notre proposition** est de renoncer à la construction du bâtiment destiné à des associations, qui cassera la perspective entre le parc de la Villa Royale et celui de Sept Heures, et de reloger celles-ci en partie dans l'aile Collinet (partiellement conservée et rénovée), dans le bâtiment dit de la Croix-Rouge, rue Hanster, ainsi que dans le bâtiment qui accueille la chapelle Saint-Charles, le tout suffisamment vaste pour les accueillir toutes. **(Frank Gazzard)**

Chantier du CPAS

Claude Brouet claque la porte du Conseil !

Le nouveau règlement d'ordre intérieur limite le temps de l'exposé à deux minutes. **Claude Brouet** n'a pas pu terminer sa question.

Ce nouveau formatage restrictif du débat public nous paraît à l'opposé du dialogue prôné par la majorité dans sa Déclaration de Politique Communale (DPC) et bride les interventions de l'opposition : dorénavant, en effet, en plus d'être minuté, chaque conseiller ne peut poser qu'une seule question par Conseil. Celle de **Claude Brouet** relayait les nombreuses plaintes des citoyens au sujet des problèmes de signalisation insuffisante et incohérente dus à la déviation du chantier de la RN 62 (avenue Reine Astrid). Notre conseiller aurait voulu demander que le Collège remédie à ces situations, implique les services de police dans une surveillance des lieux problématiques et procède à une évaluation technique de l'état des voiries impactées. Coupé net dans son élan pour se faire rappeler le timing à 30 secondes de la fin, **Claude Brouet**, excédé, a quitté la séance du Conseil en guise de protestation. **(Claude Brouet)**

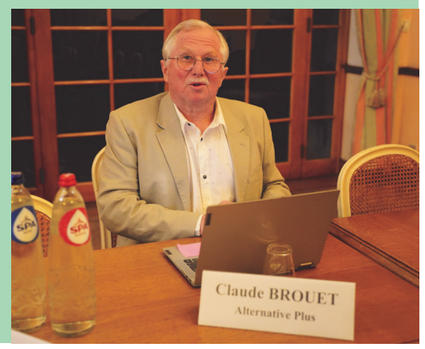

Lac de Warfaaz : une gestion défaillante

Le dossier du lac de Warfaaz a (enfin) été abordé dans toute sa complexité au Conseil communal : déversoir, bassin décanteur, berges et aménagement des abords. Ce lac emblématique, apprécié des Spadois et des touristes, aurait dû être mieux protégé. À aucun moment, depuis des décennies, la majorité communale MR - Les Engagés - PS n'a mis en place une stratégie de gestion préventive. La seule action concrète, avant les inondations de juillet 2021, a été… d'intenter une action judiciaire contre Spa Monopole, en juin de la même année. Lors des fortes précipitations de 2021, la vidange brutale et prolongée du lac a été décidée dans l'urgence, avec des conséquences lourdes (perte importante de biodiversité, arrêt des activités du club de pêche centenaire, chute de l'attractivité touristique de la ville).

Malheureusement, les errements de gestion continuent. Deux exemples récents le prouvent : en septembre 2023, une piste de chantier a été réalisée sans autorisation urbanistique, sur le territoire de Jalhay. À ce jour, le permis de régularisation n'a toujours pas été obtenu. En décembre 2024, la demande de permis pour le projet global a été déclarée irrecevable par l'administration. Le dossier doit être réintroduit, entraînant un nouveau retard et tout cela pour un total de 720 000 € déjà dépensés sans qu'un seul des travaux nécessaires n'ait encore été réalisé.

Si nous avions été en responsabilité, nous aurions anticipé les travaux de réparation dès les premiers signaux d'alerte et programmé un entretien régulier du barrage et du décanteur. Notre vision pour le lac de Warfaaz est claire et toute simple : un havre de paix, de promenade, de pêche, de loisirs doux, en harmonie avec la nature. **(Frank Gazzard)**

Charte de transparence : une occasion manquée pour la majorité

Alternative-plus a proposé l'adoption d'une Charte de transparence des rencontres avec des tiers. L'objectif était simple : instaurer des règles claires pour encadrer les contacts entre élus et acteurs privés (promoteurs, associations, lobbies…). Mais elle a été rejetée en bloc, sans proposition d'amendement, rien que des critiques. Pourtant, ce type de démarche est courant dans de nombreuses démocraties. En Belgique, ce niveau de transparence reste encore marginal.

La Charte que nous proposions visait à :

- instaurer un registre public des rencontres entre élus et parties prenantes,
- renforcer la confiance des citoyens envers leurs représentants.

(Frank Gazzard)

Spa Rally : 30 000 € de subvention, une convention vague

Lors du dernier Conseil communal, la majorité MR - Les Engagés - PS a voté la reconduction de la convention liant la Ville de Spa aux organisateurs du Spa Rally, et ce jusqu'en 2027. Alternative-plus a voté contre.

Contrairement à d'autres événements automobiles du passé - notamment les Boucles de Spa, qui ont quitté la ville - le Spa Rally ne semble générer que très peu de retombées économiques locales ; beaucoup de commerçants spadois parlent même d'un week-end creux. La contribution de 30 000 € versée par la Ville paraît donc difficilement justifiable. Or, les nuisances sont bien réelles : bruit des moteurs, pollution, routes bloquées, stationnement difficile … La qualité de vie des Spadois est dégradée durant l'événement. Et rien n'indique dans la convention que cela soit réellement pris en compte.

La convention elle-même ne mentionne ni obligations concrètes ni outils d'évaluation : l'organisateur s'engage à « travailler avec les commerçants » mais aucun mécanisme de collaboration n'est précisé. Il promet des retombées économiques et une visibilité médiatique sans citer aucun indicateur, aucune échéance ni méthode de mesure. Aucune clause de sortie anticipée n'est prévue en cas de problème et ce jusqu'en 2027. Nous ne sommes pas contre les événements à Spa - bien au contraire. Mais nous voulons des événements qui profitent réellement à la population et aux commerçants, qui respectent la qualité de vie, et dont les impacts peuvent être mesurés objectivement. Cette convention ne répond à aucun de ces critères. **(Claire Girout)**